



CHÂTENOIS-LES-FORGES

2025-

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le 08/10/2025

ID : 090-219000221-20251008-D008_2025-AU



N° D008-2025

DECISION DU MAIRE

Avenant au marché n°MCLF 2025-01 - MAPA « Aménagement d'un logement en bureau »

Le Maire de Châtenois-les-Forges,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L2122-22 et L2122-23,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération n°096-2022 en date du 16 décembre 2022 donnant délégation du conseil municipal au Maire en matière de marchés publics ;

Considérant que le Maire peut prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite de 40 000 € HT ;

Vu le marché n° MCLF 2025-01 - MAPA « Aménagement d'un logement en bureau » ;

Vu la décision n° D004-2025 en date du 22 mai 2025 portant sur les avenants au marché n° MCLF 2025-01 - MAPA « Aménagement d'un logement en bureau », en plus-value ;

Vu la décision n° D006-2025 en date du 1^{er} octobre 2025 portant sur l'avenant au marché n° MCLF 2025-01 - MAPA « Aménagement d'un logement en bureau », en moins-value ;

Vu la décision n° D008-2025 en date du 1^{er} octobre 2025 portant sur les avenants au marché n° MCLF 2025-01 - MAPA « Aménagement d'un logement en bureau », en plus-value ;

Considérant la nécessité d'établir des avenants pour la prise en compte des travaux y compris en moins-value ;

DECIDE

ARTICLE 1 : de signer l'avenant suivant :

N° avenant	N° Lot	Entreprises	Objet	Montant HT +/- value	Montant du lot après avenant 1	% diminution du lot	Montant du lot après avenant
2	Lot 5 - Peinture	SAS CURTI Zone industrielle 90800 BAVILLIERS	Préparation des supports et application de peinture RDC	927,50 €	7 095,25 €	13,07%	8 022,75 €
			TOTAL	927,50 €	7 095,25 €	13,07%	8 022,75 €

N° D008-2025

Pour rappel, le montant initial du marché était de 88 160,99 € HT.

Suite à la décision du 22 mai 2025, le nouveau montant du marché, tous avenants confondus, était de 96 659,99 € HT soit une hausse de 9,64%.

Suite à la décision du 1^{er} octobre 2025, le nouveau montant du marché, tous avenants confondus, est de 95 907,99 € HT soit une diminution de 0,78%.

Suite à la décision du 7 octobre 2025, le nouveau montant du marché, tous avenants confondus, est de 95 449,44 € HT soit une diminution de 0,48%.

Considérant la présente décision, le nouveau montant du marché, tous avenants confondus, est de 96 376,94 € HT soit une augmentation de 0,49%.

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et des décisions dont il sera rendu compte au prochain Conseil Municipal.

ARTICLE 3 : Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera rendue exécutoire après publication et transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Fait à Châtenois-les-Forges, le 08 octobre 2025.

Tout recours contre la présente délibération doit être formé auprès de la juridiction compétence dans les deux mois, à partir de la publicité ou de notification de la décision et de la transmission au représentant de l'État dans le département.

Pour extrait certifié conforme au registre.

**Madame le Maire,
Marie-Josée BAILLIF**

The block contains the official blue circular stamp of the Municipality of Châtenois-les-Forges, Terr. de Belfort. The stamp features a central emblem with a sun and a figure, surrounded by the text 'MAIRIE DE CHATENOIS-LES-FORGES' and 'Terr. de Belfort'. Overlaid on the stamp is a large, fluid handwritten signature in black ink.